

Lieu : Maison de quartier / Heure : De 18h30 à 20h45

Présent-es	<p>Mme Françoise Foubert, adjointe au maire chargée de la démocratie participative, Mr Jacques Courteille, adjoint au maire chargé des travaux, Mme Annie Rossi Adjointe au maire chargée des finances et vice-présidente de l'IVN.</p> <p>M. Stéphane PINCELOUP fonctionnaire Vire Normandie, Mr Patrick GRESEL Directeur des services techniques Vire Normandie, Mr Yvon GRANDIN Directeur du service déchets à l'IVN</p>
Conseller.es présent.es	<p>Mr Gérard LEBESNERAIS, Mme Brigitte GERMAIN, Mme Michèle JOURNAUX, Mme Liliane DELAFOSSE, Mr COLOMBIER, Docteur Pascal MARTIN.</p>
Excusé-es	<p>M. Marc ANDREU-SABATER, Maire de Vire Normandie.</p>

ORDRE DU JOUR

N° du point	Thème
1	Point sur le calendrier du service d'animation sociale par Mr François Michel Gonet.
2	Présentation et échanges sur les points d'apports volontaires (PAV) et de la redevance incitative par Mr Yvon Grandin.
3	Point sur l'avancement des demandes des habitants pour le quartier.
4	Groupe projet : où en sommes-nous ? Date de la prochaine réunion.
5	Dates de permanences de Mme Foubert.
6	Convivialité et galette des rois.

Introduction

Madame Françoise Foubert, adjointe chargée de la démocratie participative et l'ensemble du service présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2024.

Que cette année voit aboutir des projets construits ensemble et des temps de rencontre riches et conviviaux.

Que les liens se tissent entre les habitants, les acteurs sociaux, les représentants de la commune dans l'objectif de bien vivre ensemble.

1. Point sur le calendrier du service d'animation sociale par Mr François Michel Gonet:

FM Gonet présente la réorganisation du service d'animation social et la fusion des unités de la CAF et de la ville de Vire. Un planning des animations régulières sur les quartiers de Janvier et Février est proposé. A noter que les activités sont gratuites et les inscriptions conseillées. Ces documents sont disponibles au centre social Charles Lemaitre, a la direction des sports et associations bâtiment Lesage, rue Chênedollé, au point info de la mairie.

Contacts pour tous renseignements : Tel 02 31 66 66 47 ; mail csc.chlemaitre@virenormandie

2. Présentation et échanges sur les points d'apports volontaires des déchets et de la redevance incitative par Mr Yvon Grandin :

Au préalable, F Foubert rappelle que deux des fondements des conseils de quartier sont l'écoute et la confiance. A plusieurs reprises, les référents au cours des réunions de quartier ont demandé à être concertés pour participer aux décisions qui les concernent localement. Le service de la démocratie participative et tous ses acteurs s'y engagent. C'est pourquoi, le sujet de l'emplacement sur le site des colonnes de points d'apports des déchets mérite d'être présenté et discuté. Le contexte réglementaire, les aspects de sécurité et d'accessibilité sont les éléments à prendre en compte dans le débat.

Pour le suivi, l'accompagnement et la proximité, le conseil de quartier propose la création de la mission « D'Ambassadeur ». Toute personne intéressée par cette mission pourra dans un premier temps découvrir la filière de traitement des déchets depuis l'enlèvement jusqu'aux étapes finales en usines de retraitement. Une visite des sites et un accompagnement sont prévus pour initier les volontaires.

Les candidats se font connaître au service des associations :

Démocratie participative: tel ; 02 31 66 60 07

Yvon Grandin présente un diaporama sur le programme de la gestion des déchets et la redevance incitative qui se met en place sur le territoire de l'Intercom de la Vire au Noireau. Une présentation à partir d'une question de fond : Quels avantages pour les usagers et la collectivité ?

➤ La maîtrise des coûts, la maîtrise de la nature des déchets jetés dans les ordures ménagères,

- La diminution des tonnages d'ordures ménagères.
- L'organisation des tournées et les points d'apports volontaires PAV. Les bio déchets seront collectés à partir de Juillet 2024 dans une nouvelle phase de redéploiement.
- L'accessibilité 7j/7 et 24h/24 par la dépose des sacs dans n'importe quel point en fonction des déplacements. Il y a 80 points colonnes d'apports des ordures ménagères sur le territoire de Vire délégué. Distribution des badges et le mode d'utilisation, identification des usagers. Le nombre d'ouvertures annuelles de tambour pour sac de 30 litres d'ordures ménagères dans la part fixe (avec badge) selon le nombre de personnes au foyer soit :
 - 1 personne...32 ouvertures par an
 - De 2 à 4 personnes ...48 ouvertures par an
 - De 5 à 7 personnes ... 72 ouvertures par an
 - De 8 et plus de personnes ...96 ouvertures par anToute ouverture supplémentaire fera l'objet d'une facturation complémentaire appelée part variable
- Amélioration de l'intégration paysagère, suppression des risques liés au vent ou aux animaux errants,
- Maintien de la collecte en porte à porte des déchets d'emballages (sacs jaunes). Les déchets valorisables et non valorisables en déchèterie, les containers à verre.
- Création et mise en place des points de compostage en ville avec l'accompagnement d'un maître composteur pour maintenir et guider les utilisateurs.
- Création d'une brigade verte avec 5 agents qui apporteront à l'IVN un support logistique dans l'organisation, dans le contrôle, dans l'accompagnement des usagers, dans le suivi des PAV.

Les points d'apports volontaires dans le quartier de Leonard Gille sont proposés. Ils se situent sur les actuels points de collecte. Les usages et la sécurité des utilisateurs sont maintenus. L'assemblée valide cette proposition raisonnable et réfléchie. Pas de nouveaux PAV proposés ni demandés. Ces dispositions peuvent être modifiées. Le projet du quartier avec la construction de la gendarmerie amènera des changements. D'ici là, le fonctionnement peut s'organiser autour de ces propositions

- Rue de Normandie
- Rue de Bretagne
- Rue de Picardie
- Rue d'Anjou 2 PAV
- **Pour tous compléments d'information : Service Déchets Déchèteries de l'IVN 0231662833 ou ordures.menageres@vireaunoireau.fr**

3. Avancement des demandes et des propositions des habitants du quartier :

- **Vitesse et Incivilité routière.** Rue de la mondriére, il était demandé d'installer des coussins berlinois pour limiter les vitesses excessives de certains automobilistes. Mr Gresel précise que ce dispositif n'est pas adéquat. En effet, des nuisances sonores polluent l'environnement et ce matériel est très onéreux. Une procédure doit être respectée pour envisager des travaux et elle commence par l'installation d'un contrôle et d'un comptage de vitesse. Cela sera mis en place
- **Pistes cyclables.** La piste cyclable de la mondriére a été modifiée suite à la demande des usagers La dangerosité de ce dispositif est analysée et permet le nouveau tracé sécurisé pour le passage dangereux
D'autre part, l'ensemble des parcours cyclables et mobilité douce du quartier fera l'objet d'une étude globale sur la transformation du quartier après l'installation de la gendarmerie. Une réflexion avec les usagers, les habitants du quartier les techniciens de la ville et les élus peut déjà s'engager pour murir ce projet qui va engager fondamentalement les habitants et l'ensemble de la ville.
- **Salle de quartier de Leonard Gille.** Cette salle est vouée à une destruction courant 2024. Probablement à partir de Septembre 2024. Ensuite, il faudra envisager un lieu de rencontre, de vie et d'activités. Pour le moment, plusieurs études sont en cours et des propositions vont très vite être présentées aux habitants. On peut déjà dire que les locaux de l'ancienne école de Neuville feront partie de l'offre.
- **Travaux rue de la Gallonière.** L'état des voies routières et bas-côtés méritent des travaux importants. Cette demande existe depuis plusieurs années. Les riverains sont impatients de voir avancer ce chantier. Mr Gresel annonce qu'une étude est engagée pour ce projet. L'importance du chantier nécessite des recherches et une maîtrise d'œuvre qui pourraient mener ce dossier sur deux ans.
- **Jets de nourriture par les fenêtres d'un bâtiment rue Danjou.** Certains locataires jettent des aliments par les fenêtres et génèrent ainsi des pollutions et des risques sanitaires liés aux rats et autres nuisibles. Le voisinage est excédé, Inolya est informé de la situation.
- **Parking rue de la planche saturée.** La fréquentation des terrains de sport et la proximité de l'école font que les parkings ne sont plus destinés aux locataires ou très difficilement car les véhicules doivent déborder sur les pelouses ou les espaces non dévolus. Dans un premier temps, avant la restructuration du quartier, on peut demander à renforcer une signalisation limitative pour les extérieurs, tracer des emplacements précis au sol ?

↳ Rencontre avec Inolya et les élus le 24 Janvier. Ces 2 sujets seront abordés.

4. Les projets du quartier par les habitants:

Le contexte fait que le projet d'aménagement de vie est très dépendant de l'implantation de la gendarmerie et de la collaboration avec Inolya. Cependant, nous avons l'avantage de suivre les étapes et ainsi d'envisager les propositions sur la durée. Un groupe de personnes qui souhaite s'impliquer

dans cette perspective est une action nécessaire pour le suivi et la force de proposition. Des sujets importants sont à envisager : Les espaces de jeux, les parkings, les pistes cyclables, les plantations, les équipements collectifs de sports et de loisirs. Les zones calmes, les circuits et autre. La participation d'Inolya permet de structurer les projets et définir les responsabilités de la ville et du bailleur.

Une réunion de projet de quartier reste à définir et à décider avec les habitants en sachant qu'avec le projet de gendarmerie, il est peut-être prématuré d'y réfléchir dès à présent.

5. Dates des permanences de Mme Foubert au bâtiment Henry Lesage:

Pour tous échanges, toutes demandes ou compléments d'informations, Mme Foubert reçoit sans rendez-vous au Bâtiment Lesage rue Chênedollé entre 16h et 18h le dernier lundi du mois.

A retenir ces prochaines dates : Lundi 22 Janvier ; Lundi 26 Février ; Lundi 25 Mars ; Lundi 22 Avril

La prochaine réunion de conseil de quartier se déroulera au cours du second trimestre 2024. La date vous sera communiquée ultérieurement.

N°	Date demande	Quartier	Titre	Précision lieu	Description	Catégorie
1	11/01/2024	Léonard Gille	Demande d'intervention de la ville auprès du bailleur Inolya	Bâtiment des tilleuls	Des résidents jettent des ordures ménagères des fenêtres des appartements (problèmes à venir avec rats)	salubrité
2	11/04/2024	Léonard Gille	Demande d'intervention de la ville auprès du bailleur Inolya	Parking rue de la planche	Des résidents souhaitent qu'Inolya attribue des N°de place de parking à chaque résident pour éviter le stationnement sauvage les soirs de match	Sécurité routière
3	11/04/2024	Léonard Gille	Devenir de la maison de quartier pour les habitants	Maison de quartier Léonard Gille	Les habitants s'interrogent et souhaitent qu'un lieu leur soit attribué pour continuer la vie de quartier	Vie sociale du quartier
4						
5						
6						
7						